CENTRALE CANINE

COMMISSION RETRIEVERS, BROUSSAILLEURS, CHIENS D'EAU ET WACHTELHUND

EN 22.04-i-V1

COMMISSION RETRIEVERS, BROUSSAILLEURS ET CHIENS D'EAU

LICENCE PROPRIÉTAIRE POUR L'ANNÉE **2019**

La licence est valable du 1er janvier au 31 décembre.
Pour faciliter les démarches, il est admis cependant que les licences puissent être souscrites à compter du 1er novembre de l'année précédente.

Ce formulaire doit être rempli en lettres capitales et adressé à :
Société Centrale Canine - Service Licences - 155 Avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex

Les champs précédés d'un * sont **obligatoires**

Cochez la case correspondant à votre demande (en cas de renouvellement ou duplicata, indiquez votre n° de licence)

* DEMANDE DE LICENCE ☐ RENOUVELLEMENT ☐ DUPLICATA ☐ AJOUT CHIEN ☐ LICENCE N° :

* Civilité M. ☐ Mme ☐ * Nom : * Prénom :

Adresse Numéro : Voirie :

Voirie (suite) : Lieu-dit :

* Code postal : * Ville :

Pays Téléphone : Mobile :

Courriel :

Identifiez vos chiens (1 au minimum) (en cas d'espace insuffisant, veuillez joindre votre liste sur papier libre)

Nom du chien	Race	Identification	Né le	Sexe

* ☐ Je déclare ne pas avoir subi de condamnation pour sévices sur animaux

* ☐ J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus, certifie être propriétaire des chiens mentionnés et déclare avoir pris connaissance et adhérer sans réserve à la charte du licencié

* Date de la demande : * Signature :

TARIF POUR L'ANNÉE **2019 :**

Demande / Renouvellement : 10 € (Tarif forfaitaire)	**Duplicata : 15 € par carte**
Ajouter 1 chien en cours d'année : 10 €	

LicPropCRBCEW 09-2018

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION